



ADMINISTRACIÓN
GENERAL DEL ESTADO

Generalitat
de Catalunya

Ajuntament
de Barcelona

www.barcelona2004.org

PARTENAIRES



SPONSORS



Forum
BARCELONA
2004

FORUM DIALOGUES

Barcelone
28 et 29 mai

Communication Audiovisuelle Globale Diversité Culturelle et Régulation

Réunion mondiale des régulateurs audiovisuels



**Consell
de l'Audiovisual
de Catalunya**



Forum
BARCELONA
2004

Communication Audiovisuelle Globale Diversité Culturelle et Régulation

Réunion mondiale des régulateurs audiovisuels

Le Forum Barcelone 2004, qui se tiendra à Barcelone du 9 mai au 26 septembre, est un événement international et inédit qui a été organisé dans le but de favoriser la communication entre les habitants du monde entier et dans l'idée de réfléchir aux principaux défis culturels et sociaux posés par ce nouveau siècle.

La diversité culturelle se produit et se projette à travers le langage audiovisuel, authentique «système nerveux» de la société du XXIème siècle. C'est pourquoi un secteur audiovisuel varié est la garantie d'une société mondiale plus démocratique qui respecte davantage les différentes cultures.

Ceci dit, nous devons ajouter que la révolution numérique, unie à la dérégulation des marchés, a rendu propice une dynamique de concentration des médias. De grands conglomerats industriels ont été créés, dominant de vastes franges de marché avec, en même temps, une forte projection internationale. Ce processus de concentration centralise la création, la production et la distribution de contenus audiovisuels dans un petit nombre de pays. Il s'établit ainsi une relation inégale entre les cultures, dominée par celles qui projettent leur imaginaire à travers les médias audiovisuels.

Dans un tel contexte, les conseils audiovisuels de régulation, leadérés par les organisateurs du dialogue –le Conseil de l'Audiovisuel de Catalogne (CAC) et le Forum Barcelone 2004- prétendent analyser et proposer des actions tendant à établir et proposer un lien équilibré entre les pays producteurs et les pays consommateurs de médias audiovisuels, en vue de garantir la diversité culturelle dans le processus de concentration actuelle d'entreprises. Il s'agit de permettre aux économies disposant de moins de ressources de générer leurs propres contenus et de coordonner la défense des droits fondamentaux et ceux des consommateurs de médias audiovisuels.

Dans notre fonction d'organismes indépendants de régulation du secteur audiovisuel, nous entendons que le rôle de la régulation est fondamental pour garantir non seulement le fonctionnement correct du marché (intérieur ou international) mais aussi les valeurs fondamentales telles que la démocratie, la diversité culturelle et la liberté d'expression.

C'est à l'occasion du dialogue que sera remise la médaille d'or Fellini de l'UNESCO à un professionnel du secteur en hommage à sa carrière. Dans le fil des valeurs du Forum, la médaille cette année récompensera tout spécialement la contribution à la diversité culturelle.

Réguler le secteur audiovisuel est la pierre de touche indispensable pour garantir la diversité culturelle, tant sur le plan international que sur les marchés intérieurs, et permettre à tous de s'exprimer à travers les ondes.

Programme

Vendredi, 28 de mai

Matin

9.30

Accueil
Francesc Codina, Président
du Conseil de l'audiovisuel de la Catalogne (CAC)
et Directeur du dialogue

11.00

Séance plénière:
**L'audiovisuel,
entre la culture et le marché :
l'espace de la régulation**

Après-midi

15.30

Groupe de travail A :
**Diversité culturelle
et régulation de l'audiovisuel**

Groupe de travail B :
**Régulation, autorégulation
et opinion des citoyens**

Samedi, 29 de mai

Matin

9.30

Groupe de travail C :
**L'industrie audiovisuelle
dans les pays en développement**

Groupe de travail D :
Anciens médias et nouveaux médias

Après-midi

15.30

Séance plénière :
Les défis de l'avenir

Vendredi

Séance plénière

L'audiovisuel, entre la culture et le marché : l'espace de la régulation

La régulation des biens et des services audiovisuels comme objet de débat

Dans ce débat, nous avons d'un côté la constatation que les médias audiovisuels sont les porteurs des valeurs fondamentaux de la société. À ce titre, ils représentent un instrument-clé de l'identité et de la vertébration sociale et ne peuvent pas donc être traités comme un marchandage. Face aux effets d'une globalisation uniformisante, les états ont la responsabilité quant à la définition et application des politiques culturelles qui garantissent et promeuvent la diversité culturelle.

De l'autre côté on défend l'opinion d'après laquelle les médias audiovisuels sont un produit des loisirs et qu'ils obéissent donc les règles et les lignes commerciales. Dans le nouveau contexte numérique, la demande en biens et services audiovisuels est devenue le moteur du développement des réseaux des télécommunications.

Orateur

Ramon Torrent, Directeur de l'Observatori de la Globalització, Universitat de Barcelona.

Panel du dialogue

Jack Lang, ex-ministre de la culture du gouvernement français et député à l'Assemblée Nationale française*.

Joan Majó, Directeur général de la Corporació Catalana de Radio i Televisió (CCRTV).

Bonie J. K. Richardson, Vice-président de la Motion Picture Association of America (MPAA).

Wolfgang Closs, Directeur exécutif, Observatoire européen de l'audiovisuel, Conseil de l'Europe.

Pierre Curzi, Acteur, Coprésident de la Coalition pour la diversité culturelle (Québec).

Groupe A

Diversité culturelle et régulation de l'audiovisuel

Les années 90 furent témoins de l'application de politiques de dérégulation du marché audiovisuel. Ces mesures avaient pour objectif de dynamiser le marché et de conforter la liberté et la diversité d'opinion en favorisant l'arrivée de nouveaux acteurs. Et pourtant, elles favorisèrent de manière tout à fait exceptionnelle des processus de concentration territoriale et d'entreprises.

La numérisation, l'intégration verticale et les économies d'échelle ont accordé un rôle encore plus hégémonique aux grandes entreprises, fait qui a alerté de la naissance d'un nouvel oligopole mondial en mettant en danger la diversité et les échanges culturels.

Dans un tel contexte, les organismes de régulation de l'audiovisuel doivent veiller à la diversité des médias pour qu'ils garantissent non seulement le bon fonctionnement de la libre concurrence mais aussi la diversité culturelle.

Oratrice

Evelyn Lentzen, Présidente du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) (Belgique).

Panel du dialogue

David Currie, Présidente de l'Office of Communications (OFCOM) (Royaume Uni).

Xu Guangchun, Directeur de l'Administration de télévision et du cinéma de la Chine*.

Cordel Green, Directeur exécutif de la Broadcasting Commission (Jamaïque).

Julieta Langa, Présidente du Conseil de la communication sociale du Mozambique.

Carlos Santiago, Journaliste (Uruguay).

Rapporteur

Divina Frau-Meigs, professeur à l'Université d'Orléans (France).

Groupe B

Régulation, autorégulation et opinion des citoyens

Au-delà de la régulation étatique qui tend toujours à intervenir dans les contenus et les lignes d'édition, une citoyenneté exigeante qui réclame ses droits. Il doit exister une culture de défense du consommateur établissant des codes d'autorégulation pour domaines et secteurs.

La société de l'information ne sera participative et démocratique que si elle se développe au sein d'une société vertébrée capable de canaliser ses opinions et ses besoins vers les médias et les régulateurs. En ce sens, les codes d'autorégulation promouvant le respect de la diversité culturelle sont-ils suffisants ? Y a-t-il besoin de régulateurs supranationaux ?

Orateur

Stephen Wittle, Controller editorial policy de la British Broadcasting Corporation (BBC) (Royaume-Uni).

Panel du dialogue

Noa Elefant Loeffler, Chef du Département de Recherche de la 2nd Authority (Israël).

Alejandro Echevarría, Président de Tele-5*.

Xavier Grau, Conseiller général de l'Organización Nacional de Ciegos de España (ONCE).

Rapporteur

Juliette Brown, Directrice exécutive du programme « Diversity and Training », Office of Communication (OFCOM) (Royaume-Uni).

Samedi

Groupe C

L'industrie audiovisuelle dans les pays en voie de développement

Tout au moins en théorie, l'ouverture des marchés offre des perspectives aux créateurs et à l'industrie culturelle des pays en développement. De plus, la numérisation fait baisser les coûts de production et de transmission, tandis que la large bande ouvre un horizon à la distribution mondiale de contenus à des prix très bas.

Toutefois un abîme se creuse entre la production de biens et services culturels des pays riches et celle des pays en développement. Dans la plupart des pays les moins avancés, la production et l'exportation de contenus culturels deviennent pratiquement inexistantes. Dans ces cas, le service public audiovisuel pourrait constituer la promotion de la culture en elle-même.

Cependant, nous considérons que les pays en développement ne peuvent promouvoir leur propre talent créatif. Par ailleurs, les grandes entreprises multinationales peuvent vendre à des prix très bas des droits de distribution des contenus audiovisuels une fois les coûts de production amortis sur leur marché intérieur.

Orateur

Milagros del Corral, Sous-Directrice générale adjointe pour la culture, UNESCO.

Panel du dialogue

Dima Dabbous, Professeur en communication de la Libanese American University (Liban).

Uday Dholakya, Consultant de Global Consulting UK Ltd. (Royaume-Uni).

Basyouni Ibrahim Hamada, Professeur en communication des masses de la United Arab Emirates University (Emirats Arabes).

Rapporteur

Ruth E. Teer-Tomaselli, Professeur de l'University of Natal (Afrique du Sud).

Groupe D

Anciens médias et nouveaux médias

Le progrès des technologies de l'information et de la communication (TIC) constitue une voie de participation dans la vie sociale, culturelle et économique pour l'ensemble des cultures et des langues. De par leur caractère délocalisé, les nouveaux médias représentent un danger pour les régimes autoritaires car ils représentent un puissant outil puissant pour la diversité sociale et culturelle. De par ce fait, les médias traditionnels indépendants, pluriels et libres, doivent avoir un apport capital dans la nouvelle société de l'information.

Or, les nouveaux médias s'affrontent à une grande barrière: les infrastructures déficientes des pays en voie de développement, notamment en Afrique et dans le Sud-Est asiatique. De plus, ce problème relève de formes sociales et familiales faisant retomber des responsabilités excessivement lourdes sur certains collectifs, entre autres, sur celui des femmes. L'accès ne représente donc que la moitié du problème.

Par ailleurs, la diversité au niveau des médias tient aussi à la possibilité de choisir entre diverses applications informatiques. Il est donc fondamental de développer des programmes informatiques à code ouvert. À cet égard, nous pourrions définir un nouveau rôle pour les régulateurs traditionnels.

Orateur

Moussa Keita, Président du Conseil supérieur de la communication (Mali).

Panel du dialogue:

Miquel Bonastre, Directeur de la Xarxa de Televisions Locals de Catalunya

Martin Yudkovitz, Président de TIVO (EUA).

Josep M. Torrent, Directeur général du Consorci Local i Comarcal de TV.

Rapporteur

Lluís Bonet, Professeur à l'Universitat de Barcelona (UB)*.

Séance plénière

Panel rapporteurs

Les défis de l'avenir

La régulation du secteur de la communication est l'instrument qui garantit le pluralisme et la diversité culturelle, en même temps que l'efficacité économique.

Grâce à la convergence technologique, tout message est susceptible d'être codé, transmis et emmagasiné comme codes numériques, indépendamment du type de message dont il s'agit. Ainsi, la confluence du secteur audiovisuel et des télécommunications a créé le macrosecteur de la communication. C'est à partir de la convergence technologique et suite aux processus de privatisation et de libéralisation que favorise la convergence économique du macrosecteur. Ainsi les maisons d'édition, de presse, de télécommunications ou celles du secteur audiovisuel ont perméabilisé leurs activités. Il en est ressorti l'apparition de grands groupes multimédias dans chaque pays et à l'échelle mondiale.

C'est dans ce contexte que l'on doit réfléchir sur le besoin d'une convergence régulatrice, au sein des états et à échelle internationale, qui garantisse l'usage pluriel et divers des infrastructures de réseau et de distribution des contenus.

Panel de rapporteurs des groupes

Table ronde : Les défis de l'avenir

Dominique Baudis, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (France).

Francesc Codina, Président du Conseil de l'audiovisuel de la Catalogne (CAC).

Michael O'Keefe, Président de la Plate-forme européenne des instances de régulation de l'audiovisuel (EPRA) (Irlande).

Patricia Politzer, Présidente du Conseil national de télévision (Chili).

* (En attente de confirmation définitive)

Inscriptions

Jusqu'au 19 mai : 72 euros pour deux jours.

15% de remise pour les moins de 25 ans et plus de 65 ans.

25% de remise avec l'abonnement saisonnier du Forum.

Ce tarif comprend l'entrée à l'enceinte du Forum et au Dialogue.

Les inscriptions peuvent se faire à www.forum2004.org et www.audiovisualcat.net/forumbcn2004